

Fiche d'identité www.flightright.fr

Mission :

- 1 Informer les passagers aériens par rapport à leurs droits tout en les incitant à les faire valoir.** Seuls 15 % des passagers connaissent leurs droits aujourd'hui. Très peu d'entre eux les revendiquent.
- 2 Accompagner les passagers aériens victimes de retards, d'annulations de vols ou de refus d'embarquement.** En vertu du Règlement européen 261/2004, leur permettre de toucher des indemnités qui peuvent aller de 250 à 600 euros, en fonction de la distance parcourue du vol et non pas du prix du billet.
- 3 Démocratiser l'accès aux services juridiques et permettre aux consommateurs de contourner le refus d'indemnisation des compagnies aériennes.**

Comment ça marche ?

Grâce à la technologie de pointe de Flightright, les passagers victimes de surbooking, de retards ou d'annulations de vols, peuvent savoir, gratuitement et en quelques clics, s'ils sont éligibles à une indemnité prévue par le Règlement européen.

Une fois mandatés, les experts internationaux de Flightright s'occupent de réclamer et d'obtenir ces indemnités auprès de la compagnie aérienne. Si les compagnies aériennes ne réagissent pas aux demandes de paiement, les équipes juridiques de Flightright transmettent l'affaire à l'un de leurs avocats partenaires afin de mener le cas en justice, où ils ont un taux de succès de 99 %. Le traitement d'un dossier peut durer plus ou moins longtemps, en fonction des implications du cas. En cas d'obtention d'une indemnité client, Flightright retient 27% du montant. S'ils ne l'obtiennent pas, le client n'a absolument aucun frais.

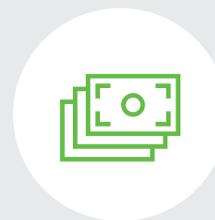
Un accès simple et rapide à la justice



Vous saisissez les données de votre vol...



Notre équipe d'experts s'engage à votre service...



Vous obtenez votre indemnité !

POUR ALLER PLUS LOIN :

Présentation

- ✓ **Leader européen en matière de services dédiés aux droits des passagers aériens**, Flightright propose une technologie juridique de pointe permettant aux voyageurs victimes de vols retardés, annulés ou surbookés de vérifier leur éligibilité à une indemnisation selon le Règlement européen.
- ✓ Flightright, cofondée par l'avocat Philipp Kadelbach en 2010, emploie aujourd'hui une équipe internationale de 120 personnes et a obtenu, à date, **plus de 150 M€ en indemnisations pour ses clients**.
- ✓ Flightright est également l'un des membres fondateurs de l'Association of Passenger Rights Advocates (APRA), créée en 2017 par les principaux portails de défense des droits des voyageurs. Cet organisme veille aux droits des passagers aériens dans toute l'Europe.
- ✓ Fondateur et avocat spécialisé :
Philipp Kadelbach (anglophone)
- ✓ Porte-parole France :
Pauline Bérino, experte juridique Flightright
Gabriel Destremaut, responsable RP pour la France Flightright
Maître Benjamin Mairesse, avocat partenaire Flightright

Chiffres-clés Flightright

- Plus de **5 200 000 voyageurs** ont déjà utilisé Flightright
- **Calculateur d'indemnités Flightright : plus d'1 million d'utilisateurs dans le monde en 2017**
- Plus de **99 % de réussite** pour les affaires portées en justice depuis sa création.
- À date, Flightright a déjà engagé plus de **37 000 procès en Europe**

Contact presse

Agence PROFILE

Mendrika Rabenjamina mrabenjamina@agence-profile.com

Aurore Escamilla aescamilla@agence-profile.com

Tél.: 01 56 26 72 24 – 06 18 28 56 39

Tél.: 01 56 26 72 14

Flightright

Gabriel Destremaut gabriel.destremaut@flightright.de